



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

Version du 17 mai 2022

DÉFINITIONS

Client : Toute personne physique capable au sens des *Articles 1123 et suivants du Code Civil*, ou toute personne morale, qui passe commande d'une prestation auprès du Prestataire.

Conditions Générales : Désigne les présentes conditions générales de vente et de prestation de services.

Contrat : Ensemble indivisible constitué du devis signé par le Client et le Prestataire et des présentes Conditions Générales.

Force Majeure : Désigne un événement à la fois imprévisible, insurmontable et indépendant de la volonté des parties, empêchant celles-ci d'accomplir leurs obligations. La partie qui ne peut pas accomplir une obligation du fait d'un cas de force majeure se trouve libérée de celle-ci.

Parties : Désigne le Client et le Prestataire.

Prestataire : Sabine Mille, Entreprise Individuelle représentée sous l'enseigne commerciale M42, immatriculée sous le numéro 519 576 904 00030, et dont le siège social est situé au 2220 route du Boscq – 40300 LABATUT.

Prestation globale : Désigne un ensemble de prestations facturées à la journée, par opposition aux prestations facturées à l'heure.

ARTICLE 1. PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les relations et obligations des Parties dans le cadre de leurs relations contractuelles.

En faisant appel au Prestataire pour la réalisation d'une prestation, le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales et déclare y adhérer sans réserve, au moment de la signature du devis.

ARTICLE 2. MODALITÉS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales s'appliquent sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de service proposées par le Prestataire. A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait pour le Client de solliciter le Prestataire pour une prestation, implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales. Elles sont accessibles sur le site Internet du Prestataire (<https://m42.fr>) et ont la priorité sur toute autre version, ainsi que sur les propres conditions générales d'achat du Client.

Les Conditions Générales peuvent être modifiées par le Prestataire sans préavis. Par conséquent, le Prestataire conseille au Client de consulter ces Conditions Générales en amont de la signature d'un nouveau devis.

ARTICLE 3. RESPONSABILITÉ

3.1. Responsabilité du Client

Le Client déclare disposer de tous les droits et autorisations nécessaires à la réalisation de la prestation.

Le Client est le seul responsable des données et des contenus de son site : textes, vidéos, visuels et photos... Il s'engage à fournir au Prestataire des données conformes à la législation en vigueur, et notamment aux dispositions réglementaires relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

3.2. Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à apporter toute l'attention et le soin nécessaires pour fournir une prestation de qualité. Il ne pourra être tenu responsable que pour des faits avérés qui lui seraient exclusivement imputables.

Par conséquent, la responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être retenue dans les cas suivants :

- Retard dans les délais de livraison, si le Client ne fournit pas les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation dans un délai de 5 jours ouvrés.
- Interruption du service d'hébergement résultant à l'indisponibilité du site Internet du Client, ce service étant assuré par un prestataire externe.
- Pannes ou ralentissements du réseau Internet ou des réseaux informatiques internes du Client.
- Utilisation illégale ou transmission du mot de passe ou de toute donnée confidentielle par le Client.
- Fautes de la part du Client : Dégradation, indisponibilité ou suppression partielle ou totale de fonctionnalités, des pages ou du contenu, anomalies d'affichage, dès le moment où les accès à l'administration du site via la plateforme (CMS) ou aux fichiers du serveur (FTP) auront été transmis au Client.
- Contenus fournis par le Client, illicites ou ne respectant pas la propriété intellectuelle.
- Fautes et faits d'un fournisseur de service externe indépendant au Prestataire.
- Virus présents sur l'ordinateur ou le réseau informatique interne du Client et transmis au site Internet du Client.

ARTICLE 4. PASSATION DE COMMANDE

La commande est passée par l'intermédiaire d'un devis établi par le Prestataire et signé par le Client. Il est indivisible des présentes Conditions Générales et l'ensemble fait office de contrat entre les Parties. Les prestations à fournir par le Prestataire sont détaillées sur le devis. Celui-ci percevra les sommes dont le montant et les conditions de règlement seront précisés dans le devis soumis au Client.

Toutes les prestations supplémentaires non prévues dans le devis initial, ou faisant l'objet de demandes de modifications à l'initiative du Client, feront l'objet d'un nouveau devis et seront facturées à l'heure, au taux en vigueur à la date de signature du devis, sauf décision contraire exceptionnelle du Prestataire.

Dans le cas d'ajout ou de modification de prestations à la demande du Client, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de tout retard sur le délai de livraison initial.

ARTICLE 5. CRÉATION DE SITE INTERNET

5.1. Création

La conception d'un site inclut, sans s'y limiter, la

prise de connaissance du projet, la mise en place, la création et le développement, ainsi que toute action jusqu'à la mise en ligne définitive.

5.2. Mise en Production

Mise en ligne définitive d'un site Internet ou d'une fonctionnalité, après validation de la dernière étape du projet par le Client, par la signature du procès-verbal de livraison. Toute modification demandée après cette étape par le Client fera l'objet d'un nouveau devis. Pour des raisons de sécurité et de suivi, le Prestataire se réserve le droit de conserver un accès à l'administration du site Internet du Client et à recevoir une copie des e-mails générés par le site, en vue de tests, pendant une période à durée indéterminée.

5.3. Noms de Domaine

Le Client est responsable du choix de son(s) nom(s) de domaine et devra s'assurer de la disponibilité du(des) nom(s) de domaine retenu(s) en procédant au préalable à des recherches d'antériorités. Le Prestataire pourra enregistrer au nom du Client, le (les) nom(s) de domaine choisi(s) par le Client. Le Client sera propriétaire du (des) nom(s) de domaine réservé(s) une fois la facture intégralement acquittée. Le Prestataire étant l'intermédiaire auprès des bureaux d'enregistrement de noms de domaine, les conditions générales de vente de ces derniers s'appliquent. En cas de défaut de paiement de la facture, le Client perdra la propriété de son(s) nom(s) de domaine resté(s) impayé(s).

5.4. Hébergement

L'hébergement est réalisé par un des partenaires du Prestataire. Le Prestataire ne pourra, par conséquent, pas être poursuivi pour des problèmes liés au serveur sur lequel est hébergé le site du Client.

5.5. Référencement

A ce titre, le Prestataire n'est tenu qu'à une obligation de moyens dans l'exécution de cette prestation. Aussi, le Client reconnaît que les moteurs de recherche et les annuaires n'ont aucune obligation à intégrer le Site Internet du Client dans leur résultats. De plus, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de l'efficacité de la prestation en cas de refus du Client sur l'ajout ou la modification de contenus en vue de l'optimisation du référencement par le Prestataire.

5.6. Actualisation

L'ajout ou la modification de contenus dans le but de mettre à jour des pages existantes ou des fiches produits, se fera d'un commun accord écrit par e-mail, et sous la responsabilité du Client. Cette prestation, ainsi que la création de pages supplémentaires, de produits, de fonctionnalités ou les modifications de l'apparence du site Internet du Client feront l'objet d'un nouveau devis.

5.7. Support

Le support technique du Prestataire est disponible du lundi au vendredi de 10h00 à 15h30, excepté le mercredi de 11h00 à 17h30, et hors indisponibilité du Prestataire et jours fériés.

ARTICLE 6. RÉALISATIONS GRAPHIQUES

A l'issue d'une réalisation graphique, le Prestataire soumet un bon-à-tirer (B.A.T.) au Client, qui devra vérifier son contenu et la conformité graphique de la prestation. Toute modification à la demande du Client devra être formulée dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception du bon-à-tirer, qui une fois validé, devra être retourné au Prestataire par e-mail ou par courrier, accompagné de la date et de la signature du Client, en incluant la mention manuscrite « Bon à Tirer ».

L'acceptation du bon-à-tirer vaut validation de la prestation et dégage le Prestataire de toute réclamation possible.

ARTICLE 7. PARTENAIRES & SOUS-TRAITANTS

Le Prestataire peut décider de sous-traiter ses prestations en partie ou en totalité, sans préavis. Toutefois, le Prestataire reste l'unique interlocuteur vis-à-vis du Client.

ARTICLE 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux prestations spécifiques réalisées pour le Client restent la propriété pleine et entière du Prestataire, sauf mention contraire indiquée sur le devis.

Le Client n'est pas autorisé à altérer les créations réalisées par le Prestataire, ni à en extraire des éléments, sans l'autorisation écrite préalable du Prestataire. Tout manquement à cette obligation sera considéré comme un acte de contrefaçon

et pourra être conditionné à une contrepartie financière et/ou entraîner des poursuites judiciaires.

ARTICLE 9. TARIFS

Les tarifs sont exprimés en Euros. La TVA n'étant pas applicable (art. 293B du CGI), les tarifs s'entendent net. Les tarifs indiqués sur le devis soumis au Client, sont fermes et définitifs et valables 15 jours à compter de la date d'émission de celui-ci, sauf mention contraire expresse indiquée sur le devis.

En dehors de la période de validité du devis, le Prestataire se réserve le droit de procéder à la révision de ses tarifs à tout moment et sans préavis.

Les prestations à l'heure sont facturées au prorata du temps passé, par tranche de 30 minutes minimum.

ARTICLE 10. PAIEMENT

10.1. Conditions de règlement

Toute commande de prestation globale n'est réputée définitive et validée qu'après versement d'un acompte de 50% du montant total du devis, réglé à la signature de ce dernier. La signature du procès-verbal de livraison par le Client, devra intervenir dans un délai de 5 jours ouvrés, et implique l'exigibilité par le Prestataire des 50% restants.

Dans le cas où un échéancier de paiement serait mis en place et précisé dans le devis, le Client devra respecter les mensualités indiquées sur celui-ci. En cas de non-respect de l'échéancier, l'article 10.3. des présentes Conditions Générales s'applique.

Dans le cas d'une prestation facturée à l'heure, le Client devra procéder au règlement total de celle-ci, à la signature du devis et avant la réalisation de la prestation, sauf mention contraire indiquée sur le devis.

10.2. Modalités de paiement

Le paiement de la prestation s'effectuera uniquement par virement bancaire sur le compte bancaire du Prestataire, dont le RIB/IBAN sera joint au devis et à la facture.

10.3. Délais de paiement et pénalités de retard

Les factures sont payables à réception, moyennant un délai raisonnable de réception des fonds sur le compte bancaire du Prestataire de 5 jours ouvrés.

Tout règlement effectué après expiration de ce délai entraînera sans préavis :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client
- La facturation d'indemnités de retard d'un intérêt égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10%, exigible le jour suivant la date de règlement indiquée sur la facture, et calculée au prorata du temps écoulé jusqu'à la date du paiement intégral
- En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture en retard, due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem)
- La suspension de toutes les prestations en cours, sans indemnisation due au Client

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Le Prestataire se réserve le droit de demander au Client, une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement engagés dépassent ce montant, sur présentation de justificatifs.

ARTICLE 11. DÉLAI DE FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les prestations commandées par le Client seront, si cela est possible, fournies dans le délai indiqué sur le devis. Ce délai court à compter de la réception par le Prestataire :

- Du devis correspondant, signé par le Client
- Et du paiement sur le compte bancaire du Prestataire, de l'acompte de 50%

Les délais de prestations mentionnés sur le devis du Prestataire sont fournis à titre indicatif, et ne constituent pas des délais fermes. Le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard dans la fourniture des prestations.

Aussi, la responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée en cas de retard ou de suspension de la prestation imputable au Client, ou en cas de Force Majeure.

ARTICLE 12. ANNULATION DE COMMANDE

12.1. Annulation à l'initiative du Client

12.1.1. Pour les Prestations forfaitaires globales

Après signature du devis par les Parties, et avant le début de la réalisation de la prestation, l'acompte versé par le Client sera acquis de plein droit par le Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement, excepté si l'annulation survient dans un cas de Force Majeure.

Si le Client annule la commande pendant la réalisation de la prestation, le Prestataire se réserve le droit d'exiger une somme complémentaire à l'acompte versé, calculée au prorata du temps passé sur la prestation, excepté si l'annulation survient dans un cas de Force Majeure.

12.1.2. Pour les Prestations facturées à l'heure

Après la signature du devis par les Parties, la totalité des sommes versées sera acquise par le Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement, excepté si l'annulation survient dans un cas de Force Majeure.

12.2. Annulation à l'initiative du Prestataire

Le non-respect des présentes Conditions Générales entraîne l'annulation de plein droit des prestations en cours, sans indemnité ni remboursement des sommes versées, et sans que le Prestataire ne puisse en être tenu pour responsable.

ARTICLE 13. CRÉDITS & MENTIONS

Le Prestataire sera autorisé à utiliser ses créations, ainsi que le nom et les éléments graphiques et visuels du Client, à des fins d'auto-promotion.

Le Client s'engage à faire figurer sur tous les supports de communications réalisés par le Prestataire, la mention : «Réalisé par M42».

Dans le cas d'un support papier (affiche, flyer, brochure etc...), la mention sera accompagnée de l'adresse du site Internet du Prestataire : <https://m42.fr>.

Dans le cas d'un site Internet, le Client intégrera à cette mention le lien hypertexte «a href» du site Internet du Prestataire : <https://m42.fr>.

ARTICLE 14. CLAUSE RÉSOLUTOIRE

En cas de manquement de l'une des Parties à remplir ses obligations résultant d'une disposition d'un contrat ou d'une commande, l'autre partie sera autorisée, par une notification écrite adressée à la partie fautive, et sans préjudice de tous autres recours, à résilier tout ou partie du contrat ou de la commande concernés sans aucune responsabilité, de plein droit après mise en demeure d'exécuter, non suivie d'effet dans le délai de 30 jours suivant la mise en demeure.

La résiliation interviendra alors, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

ARTICLE 15. DONNÉES PERSONNELLES

15.1. Données du Client

Le Client est informé que la collecte de certaines de ses données à caractère personnel est nécessaire à la bonne exécution des relations commerciales avec le Prestataire. Ces données sont collectées par le Prestataire uniquement dans le cadre de leurs relations commerciales, pour les besoins de la bonne exécution du Contrat. Elles sont réservées à l'usage exclusif du Prestataire, et le cas échéant de ses sous-traitants. Le responsable de traitement au sein du Prestataire est joignable à l'adresse e-mail contact@m42.fr ou par courrier à l'adresse du Prestataire.

A moins que le Client ne donne son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas utilisées par le Prestataire à d'autres fins que celles visées dans la présente clause. Sauf accord contraire, le Prestataire conservera les données personnelles recueillies pendant un délai maximum de 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel recueillies par le Prestataire. Ce droit, dès lors qu'il ne s'oppose pas à la finalité du traitement, peut être exercé en adressant une demande par courrier ou e-mail au responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées dans les présentes. Le délai de réponse est d'un mois maximum. Le refus doit être motivé et en cas de refus le Client peut saisir la CNIL (3 place de Fontenoy, 75334 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

15.2. Données fournies par le Client

Dans l'hypothèse où le Prestataire devait avoir accès ou traiter des données personnelles des prospects, utilisateurs, partenaires ou clients du Client fournies par ce dernier, celui-ci garantit au Prestataire qu'il veillera au respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la collecte et au traitement de données personnelles.

15.3. Données du Prestataire

Dans l'hypothèse où le Client aurait directement ou indirectement accès aux données personnelles du Prestataire, ou collecterait des données personnelles du Prestataire, le Client s'engage à respecter l'ensemble des dispositions du «RGPD» (Règlement Européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données personnelles).

ARTICLE 16. DROIT APPLICABLE & LITIGE

Les présentes Conditions Générales ainsi que les prestations réalisées par le Prestataire sont régies par le droit français.

Tout litige entre les Parties relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du Contrat, relèvera de la compétence du Tribunal du Commerce compétent à la domiciliation du Prestataire.

ARTICLE 17. LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les Parties, les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestation de Services sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

M42

Sabine Mille (EI)
2220 route du Boscq
40300 LABATUT

06.61.14.82.32
contact@m42.fr
<https://m42.fr>

Entreprise Individuelle
RCS Dax n°519576904